



**Municipalité de la
Commune de Duillier**

**Préavis No 003 / 14
au Conseil communal**

COMPTES 2013

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'avantage de vous présenter les comptes et le rapport de gestion pour 2013.

L'exercice 2013 s'est soldé par un

excédent réel des revenus de CHF 1'813'130.16

alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 489'577.--.

Bien que nous soyons plus que ravis de ce résultat, nous tenons à relever son caractère exceptionnel.

En effet, ce résultat s'explique en particulier par deux facteurs :

1. Remboursement sur les acomptes de la péréquation 2012 de CHF 965'127.--, soit :

- CHF 619'563.—sur les acomptes de la facture sociale,
- CHF 318'038.—sur les acomptes de la péréquation directe (solidarité des communes),
- CHF 27'526.—sur les acomptes pour les services de Police.

2. Impôts sur les successions exceptionnellement élevés de CHF 500'896.80.

Il est important de rappeler que les acomptes de la péréquation 2012 étaient calculés sur nos rentrées fiscales récurrentes de 2010. Celles-ci ont diminué entre 2010 et 2012 d'env. 35 % (moins 1'700 KCHF) ; le remboursement au niveau péréquation 2012 s'élève à env. 38 %.

Comme vous pourrez le constater dans l'explicatif comparant les bases de calculs de la péréquation entre « acompte » et « décompte définitif » pour 2012, voir annexe au rapport de gestion, le système de la péréquation est difficilement prévisible à l'avance car il dépend de l'ensemble des résultats des Communes du Canton.

A périmètre stable au niveau cantonal, nous ne pouvons donc pas nous attendre à un remboursement de la péréquation 2013 en 2014, car les rentrées fiscales récurrentes de 2013 correspondent à celles de 2011.

Cependant, si nous poursuivons la logique, nous développons un risque sur les comptes 2015 pour le cas où les rentrées fiscales récurrentes de 2014 devaient dépasser le résultat de 2012 qui s'élevait à env. 3,1 millions.

En conclusion et, malgré ce résultat fulgurant, nous vous invitons à prendre note que le résultat hors éléments exceptionnels de l'exercice 2013 est proche de l'équilibre. Celui-ci nous oriente d'ores et déjà à vous présenter un préavis pour le Conseil communal en septembre prochain, demandant le maintien du taux d'imposition au même niveau pour 2015.

Nous proposons de profiter de ce résultat extraordinaire pour éliminer certains problèmes liés aux préavis, dont les clauses d'amortissements ne sont pas précisées et/ou présentant des investissements relativement faibles, en amortissant ces actifs en totalité.

Comme effet complémentaire, cette mesure allègera les charges d'amortissements pour les années à venir d'env. KCHF 60.

Après amortissements libératoires suivants :

- Chf 80'951.12 sur le compte 9141.21 « Préavis 03/12 création trottoir »
- Chf 523'207.10 sur le compte 9141.35 « Préavis 12/11 rempl. conduite ESP & collecteur à la rue des Trois-Fontaines »
- Chf 180'000.—sur le compte 9143.01 « Préavis 11/12 complexe communal »
- Chf 73'670.—sur le compte 9143.03 « Préavis transformation ancien collège »
- Chf 313'256.80 sur le compte 9143.13 « Préavis 02/11 panneaux solaires »
- Chf 93'731.70 sur le compte 9143.14 « Préavis 04/11 réaménagement parking Centre communal »

Nous vous proposons d'attribuer le solde du résultat de la manière suivante :

- CHF 544'488.02 à la réserve générale, qui surcompensera ce que nous avons prélevés en 2012 pour couvrir l'excédent de charges de CHF 444'571.70.
- CHF 3'825.42 au compte capital

Le rapport de gestion, notamment le chapitre consacré aux finances, contient tous les détails relatifs aux comptes 2013.

Dès lors, la Municipalité propose au Conseil communal, après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion et des finances, d'accepter les comptes 2013 et de lui donner décharge pour sa gestion financière.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, à l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

J. Mugnier

N. Angéloz